

VILLE DE FERMONT

Offre d'emploi



Fermont, ville minière située au nord du Québec, est unique en son genre par son infrastructure et sa situation géographique. Elle dispose des installations sportives, récréatives et culturelles ainsi que des services sociaux et communautaires, commerciaux, éducatifs, de santé et de développement économique nécessaires pour réaliser sa vision première : offrir à ses citoyens une belle qualité de vie.

Titre de l'emploi : Animateur aux programmes aquatiques et nautiques (35 heures)

Sous la responsabilité du coordonnateur aux programmes aquatiques et nautiques, le titulaire de ce poste se voit confier diverses tâches reliées au fonctionnement sécuritaire du bassin aquatique et du chalet nautique, au bon déroulement des différents cours des programmes aquatiques et nautiques ainsi qu'à la formation de la relève, tout en offrant un service à la clientèle impeccable. Le titulaire de ce poste devra travailler en étroite collaboration principalement avec l'animateur aux programmes aquatiques et nautiques (appoint 25 heures).

Critères d'emploi

- Formation secondaire complétée (secondaire 5 ou équivalent);
- Expérience d'au moins un (1) an en milieu aquatique;
- Doit posséder de l'autonomie, du leadership, du dynamisme, un bon sens des responsabilités, une rigueur au travail et une bonne habilité en relations publiques (service à la clientèle);
- Doit posséder une bonne connaissance des différents programmes à enseigner;
- Doit posséder une bonne maîtrise des divers outils informatiques ainsi qu'une bonne connaissance de la langue française orale et écrite.

Qualifications exigées

- Sauveteur National – options Piscine & Plage;
- Moniteur de Sécurité Aquatique;
- Moniteur d'aquaforme;
- Moniteur en sauvetage et en Soins d'urgence/DEA
- Brevet d'Opérateur Nautique;
- Animateur de gardiens et secouristes avertis (atout);
- Instructeur de sécurité aquatique (atout);
- Moniteur Sauveteur National – options Piscine et/ou Plage (atout);
- Toutes autres qualifications aquatiques et/ou nautiques seront considérées comme un atout.

Les conditions de travail sont mentionnées dans la convention collective des employés « cols blancs » de la Ville de Fermont. Un salaire horaire concurrentiel, débutant à **34.43\$** et augmentant selon l'échelle salariale, ainsi que divers avantages sociaux, tels qu'une prime nordique et une indemnité de vie chère sont offerts. La Ville de Fermont donne également l'opportunité d'être logé.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avec toutes les preuves de qualifications avant le **6 janvier 2019 à 23h59**, par courriel à mpallard@villedefermont.qc.ca ou par la poste à l'attention de Madame Marie-Pier Allard, directrice du service des loisirs et de la culture de la Ville de Fermont :

Ville de Fermont
100 Place Daviault, casier postal 2010
Fermont (Québec)
G0G 1J0